

# APPLIQUER LA REGLEMENTATION THERMIQUE 2012 (RT 2012) DANS UN PROJET DE CONSTRUCTION

Cette formation développe l'application de la démarche bâtiment RT 2012 ou Bâtiment à Énergie positive (BEPOS) et traite de l'optimisation énergétique dans la conception de projets de construction en termes de moyens et de résultats.

## Objectifs opérationnels

- Concevoir un projet de construction tenant compte des obligations de moyens et de résultats liés à la RT 2012
- Exploiter les facteurs d'optimisation de la performance énergétique d'un bâtiment

## Public Concerné

- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études, de la maîtrise d'oeuvre, de la maîtrise d'ouvrage et en entreprise
- Responsables travaux
- Opérateurs d'étanchéité à l'air
- Architectes
- Diagnostiqueurs immobiliers

## Durée

7.00 Heures 1 Jour

## Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

## Parcours pédagogique

### Contexte réglementaire

- Historique de la Réglementation Thermique (RT)
- De la RT 2005 à la RT 2012

### Étude de la RT 2012

- Vocabulaire de la nouvelle réglementation (Surface Hors d'oeuvre Nette Réglementation Thermique SHONRT, énergie primaire)
- Exigences de résultats, présentation des indices Besoin bioclimatique (Bbio), Consommation d'énergie primaire (Cep) et Température intérieure de confort (Tic)
- Exigences de moyen : recours aux énergies renouvelables, étanchéité à l'air
- Tour d'horizon de l'ensemble des exigences de la future réglementation

### Méthode de calcul Th-BCE

- Logiciels
- Réalisation des études thermiques

### Optimisation énergétique des projets de construction ou comment être sûr de respecter la réglementation

- Conception bioclimatique : compacité, orientation, inertie thermique
- Enveloppe thermique : comparaison des différents modes constructifs et des solutions d'isolation
- Matériaux et produits de construction
- Menuiseries : double ou triple vitrage ? PVC ou aluminium ?
- Étanchéité à l'air : clés pour répondre aux exigences réglementaires
- Traiter efficacement les ponts thermiques
- Systèmes de ventilation performants
- Systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire

### Études de cas : la démarche appliquée RT 2012

- Cas d'un bâtiment résidentiel ou tertiaire

### Rôles, responsabilités et obligations des acteurs

- Maître d'ouvrage : dépôt du Permis de Construire (PC), achèvement des travaux
- Maître d'oeuvre
- Architectes
- Bureaux d'Études (BE)
- Bureaux d'Études Techniques (BET)

- Entreprises de bâtiments
- Contrôleurs

*Cette formation est également réalisable en présentiel.*

## ■ Méthodes et moyens pédagogiques

### METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques sur les technologies, d'illustrations au travers d'études de cas concrets et de partages d'expériences.

### RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

Le livre des Editions Ginger "Réglementation thermique 2012" est envoyé par voie postale aux participants après la formation.

### MOYENS TECHNIQUES

La formation est réalisée sur une plate-forme web spécifiquement développée pour la réalisation de classes virtuelles en synchrone.

Celle-ci permet notamment :

- La visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant
  - Les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcame, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)
  - L'apprentissage par les méthodes interrogatives et de reformulation via les jeux de questionnaires animés par l'intervenant
  - L'utilisation de tableaux blancs sur lesquels les stagiaires peuvent également intervenir et dont le contenu peut être téléchargeable par tous
  - La réalisation de travaux en sous-groupes indépendants suivis par l'intervenant et dont la production peut être présentée en salle principale
- Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

### Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

## ■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur génie énergétique, génie climatique.

## ■ Méthodes et modalités d'évaluation

### EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

### MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

## ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

## ■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) :	735.00 € HT
Intra (Par Jour) :	2 200.00 € HT



**Contactez-nous !**

**Véronique BOUDRY**  
Chef projets formation

**Tél. : 0130852490**  
**Mail : [v.boudry@groupeginger.com](mailto:v.boudry@groupeginger.com)**